

NOTE DE TRANSMISSION

Émetteur : le Secrétariat

Destinataire : la Convention

Objet: **Texte final adopté par la Convention européenne des Jeunes**

Les membres de la Convention trouveront en annexe le texte final adopté par la Convention européenne des Jeunes qui s'est tenue à Bruxelles du 9 au 12 juillet 2002.



Texte final adopté par la Convention européenne des Jeunes

Bruxelles, le 12 juillet

Introduction

*"L'Union doit devenir plus démocratique, plus transparente et plus efficace. Et elle doit relever trois défis fondamentaux: **comment rapprocher les citoyens, et en premier lieu les jeunes, du projet européen et des institutions européennes?** Comment structurer la vie politique et l'espace politique européen dans une Union élargie? Comment faire de l'Union un facteur de stabilisation et un repère dans le monde nouveau, multipolaire?"*

Extrait de la Déclaration de Laeken sur l'avenir de l'Union européenne

La Déclaration de Laeken avait entre autres objectifs spécifiques d'associer les jeunes à la construction de l'Union européenne. Les jeunes sont importants non seulement pour l'avenir de l'Europe, mais ils ont également un rôle essentiel à jouer dans l'Europe d'aujourd'hui. Les solides résultats obtenus par la Convention des Jeunes démontrent sans l'ombre d'un doute que les jeunes doivent être associés à la construction de l'Union européenne de demain non pas uniquement parce qu'ils sont jeunes, mais aussi parce qu'ils peuvent lui apporter une véritable contribution.

Le regard que nous posons sur l'avenir peut être empreint de confiance, cette confiance s'appuyant sur les résultats du meilleur modèle d'intégration au monde. L'intégration européenne a engendré une paix, une stabilité et une prospérité sans précédent pour des millions de citoyens, avec pour fondement le règlement des conflits conformément à l'État de droit. Pour la jeunesse d'aujourd'hui, la génération la plus européenne à ce jour, il apparaît tout naturel de recourir à la coopération européenne pour résoudre nos problèmes communs. Nous n'avons pas de craintes ni de restrictions héritées du passé et pouvons par conséquent envisager avec confiance notre avenir européen commun.

Aujourd'hui déjà, l'Europe est plus qu'un concept technocratique ou économique, mais nous devons faire d'elle une communauté politique, fondée sur des valeurs communes et offrant l'image d'un continent uni où règne la paix. Cette vision de l'Europe est un rêve depuis des générations; aujourd'hui nous sommes sur le point de le réaliser. Dans le cadre de ce processus, des jeunes de plus en plus nombreux s'attachent à venir à bout des faiblesses et des contradictions de l'Union d'aujourd'hui par le biais de la simplification des traités.

Les jeunes qui s'engagent aux niveaux local, régional, national et européen peuvent contribuer grandement à stimuler le débat et à promouvoir la citoyenneté active et l'identité européenne. Nombre d'entre eux assument ce rôle au sein d'organisations de jeunesse et d'autres organisations non gouvernementales qui se sont souvent avérées en mesure d'atteindre et de représenter les personnes appartenant aux groupes les plus marginalisés et exclus de la société. Cependant, alors que les jeunes constituent un tiers des électeurs de l'UE, ils demeurent sous-représentés au sein des organes de décision de l'UE. Nous estimons que toutes les instances concernées devraient accroître leurs efforts pour remédier à cette situation.

La Convention des Jeunes a précisé nos idées: les jeunes représentés dans ce cadre exigent une Union européenne qui offre la vision d'un avenir placé sous le signe de l'union et de la démocratie, qui dispose d'un gouvernement accessible à ses citoyens et qui soit dotée des instruments et de la légitimité nécessaires pour répondre à leurs attentes. Nos exigences sont audacieuses: nous demandons une réforme ambitieuse de l'Union qui la mette en position de relever les défis d'aujourd'hui et de saisir les chances de demain. Il est possible de réaliser une Europe unie dans sa diversité. Nous ne vous demandons pas plus que ce que nous sommes disposés à faire et capables de faire pour nous-mêmes.

Missions et idées pour l'Union européenne

Nous, les jeunes d'Europe, avons une occasion historique de faire entendre notre voix quant à l'avenir de l'Europe.

Nous sommes la première génération à vivre dans une Europe sans le rideau de fer.

Nous voulons une Europe de tolérance et d'ouverture associant toutes les composantes de la société. Nous voulons une Europe bâtie sur les valeurs fondamentales que sont la paix, la liberté, le dialogue, l'égalité, la solidarité et le respect des droits de l'homme et régie par le principe d'égalité entre les États membres. Au centre de notre vision de l'avenir, il y a une Europe qui est responsable de ses citoyens et qui leur rend des comptes. Le moment est venu de créer une véritable citoyenneté européenne.

Une Europe des citoyens est une Europe qui œuvre à la cohésion sociale au sein de l'Union et dans l'ensemble du monde. C'est une Europe foncièrement attachée à la paix et au respect, qui est en mesure de donner des réponses européennes à des problèmes européens, en tenant dûment compte de l'identité et de l'héritage régional et national de ses citoyens. Le citoyen européen doit être considéré non seulement en tant qu'individu spécifique, mais également dans le cadre de son milieu social, culturel et écologique. Ce milieu est influencé essentiellement par son identité nationale. Notre identité européenne commune ne saurait remplacer ces racines nationales, mais elle peut les compléter et les étendre.

Nous devrions nous consacrer au développement d'une Europe qui débat avant de décider et qui dispose d'institutions plus démocratiques et transparentes pour assurer une prise de décision plus efficace, une Europe plus proche de nous, les citoyens. L'Union européenne devrait avoir pour objectifs la promotion de la démocratie, la modernisation des structures économiques et sociales, la protection de l'environnement et la lutte contre l'exclusion et la pauvreté.

Nous avons besoin d'une Europe qui soit présente sur la scène internationale et qui exerce une forte influence sur les principales décisions stratégiques prises au niveau international, afin de pouvoir ainsi répondre de manière opportune aux problèmes posés par la mondialisation. Pour ne plus être un "nain politique", l'Europe doit être dotée des moyens lui permettant d'évoluer sur la scène mondiale en présentant un front uni.

1. L'Europe constitue non seulement une entité économique et politique, mais aussi une entité sociale caractérisée par une grande diversité culturelle. Par conséquent, l'Europe doit s'employer à améliorer et à étendre encore ses conquêtes sociales et politiques les

plus importantes. De toute évidence, la protection sociale est devenue une partie intégrante de notre identité sur tout le continent. Les droits sociaux constituent des droits fondamentaux et font partie de notre citoyenneté européenne. Aujourd'hui, la protection sociale pour tous ne peut être assurée qu'au niveau européen. Afin de devenir une "Europe providence", l'UE devrait élaborer une législation commune en matière de politique sociale et d'égalité des chances. La Charte des droits fondamentaux est un instrument essentiel dans la construction d'une Europe des citoyens, à condition qu'elle devienne juridiquement contraignante. Elle doit donc constituer le premier chapitre d'une Constitution européenne. L'Union doit permettre à tous les citoyens européens de bénéficier de la solidarité commune, d'obtenir la reconnaissance, de développer leur mobilité et d'accroître leurs libertés, ce qui implique de procéder à une harmonisation sociale afin de pouvoir coordonner les politiques salariales et donc d'élaborer des conventions collectives reconnues dans toute l'Union. À cette fin, nous avons besoin d'une Europe qui défende les services publics et préserve leur mission.

Après le marché unique et l'euro, il sera temps de créer un cadre culturel européen. Autrement dit, il s'agira de promouvoir les programmes de formation et de mobilité pour les jeunes dans le but de parvenir à un marché de l'emploi libre et ouvert. Il serait ainsi possible d'éliminer les entraves à la reconnaissance des diplômes et des qualifications professionnelles. Nous proposons de mettre en place un programme d'enseignement consacré au processus de l'intégration européenne.

2. La Constitution européenne doit prévoir une répartition claire et transparente des compétences entre l'Union et le niveau national, afin que les citoyens comprennent qui est responsable de quoi et comment ils peuvent contribuer au processus politique. La répartition des compétences doit s'inspirer du principe de subsidiarité qui correspond le mieux à l'idée visant à placer l'être humain au centre de l'Union européenne.
3. L'un des objectifs fondamentaux de l'intégration européenne est de veiller au développement durable sur le continent. La croissance économique devrait être associée à une politique sociale saine visant à relever le niveau d'emploi et à garantir les droits fondamentaux du travailleur, notamment chez les jeunes. Il convient d'élaborer des stratégies de l'UE plus efficaces pour lutter contre le chômage de longue durée. Il convient également de faire respecter des normes environnementales claires, y compris dans le domaine de la sûreté nucléaire. Si l'Europe veut pouvoir envisager un avenir sûr, il est impératif que tant les États membres que les États candidats cessent d'utiliser l'énergie nucléaire. Pendant la phase de transition (jusqu'à la fermeture de toutes les centrales), des normes de sécurité élevées et obligatoires doivent être appliquées dans toutes les centrales nucléaires, afin de garantir notre sécurité. En outre, l'UE doit promouvoir les sources d'énergie renouvelables.

4. Afin de faire de l'Union européenne un véritable espace de solidarité, il nous faut un budget européen solide et accru. Le budget européen devrait être financé d'une manière plus équitable qu'il ne l'est aujourd'hui. L'introduction d'impôts communs devrait par conséquent être envisagée en vue de préparer l'Union européenne aux défis qu'elle devra relever dans les années à venir. Il s'agirait notamment d'un impôt commun sur les plus-values et d'un impôt sur la consommation d'énergie (à l'exception des énergies renouvelables) qui permettraient d'éviter la concurrence fiscale et le dumping social.
5. L'éducation est un moteur important de l'innovation et de la responsabilisation. Notre tâche doit être de garantir l'éducation gratuite pour tous ainsi que les possibilités de formation.
6. L'égalité doit figurer au cœur du projet européen. Elle est essentielle au concept de citoyenneté européenne. Nous tenons à lutter contre la discrimination sous toutes ses formes et à tous les niveaux de notre société. Que ce soit pour des motifs liés au sexe, au milieu ethnique ou social, à la langue, à la religion ou aux convictions aux opinions politiques, au handicap, à l'âge ou à l'orientation sexuelle, nous ne pouvons tolérer les injustices systématiques.

L'Union européenne devrait respecter et apprécier tous ses citoyens. L'Union européenne devrait renforcer les plans d'action nationaux contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces plans devraient être assortis d'indicateurs communs de réussite, permettant ainsi à l'ensemble des citoyens de vivre dans la dignité.

L'Union européenne doit être une union fondée sur la solidarité et la liberté. L'Union doit adopter un régime commun en matière d'immigration économique ainsi qu'un système équitable et sûr pour les demandeurs d'asile. L'Union européenne doit promouvoir les besoins et les droits des jeunes. Les plans d'action doivent responsabiliser la jeunesse d'Europe.

7. Conformément à la vision d'une Europe Unie, nous considérons tous les pays européens comme des États membres potentiels de l'UE et sommes favorables à l'élargissement de l'Union européenne. Celui-ci créera une région de paix et de stabilité plus grande sur le continent européen, avec tous les avantages que cela présente. La fin de la guerre froide a vu naître un espoir de stabilité et de coexistence pacifique sur l'ensemble du continent. Cet espoir de stabilité et de sécurité aboutira à la réalisation d'un espace de prospérité et de développement social et économique durable.

8. La coopération internationale constitue également l'antidote au nationalisme, aux conflits ethniques et aux dictatures. L'Union européenne doit œuvrer en faveur de la paix, de la démocratie, des droits de l'homme, du désarmement et du développement dans le monde. Les droits de l'homme ne relèvent pas des affaires intérieures des pays; leur protection doit être assurée au niveau international. La répartition inégale des richesses dans le monde étant une menace pour la paix, la coopération économique est en elle-même un instrument de la politique de sécurité. Une politique de développement et de coopération équitable, cohérente et solide est indispensable. L'UE a une responsabilité toute particulière à assumer à l'égard des ses voisins et, ainsi que nous l'avons déjà dit, nous considérons tous les pays européens comme des États membres potentiels de l'UE.
9. L'Union européenne de l'avenir doit offrir de réelles possibilités de participation à tous ses citoyens, et notamment aux jeunes.
10. La Convention sur l'avenir de l'Europe doit accomplir un progrès décisif dans la réforme des institutions européennes. Les compétences de l'UE et de ses États membres doivent être précisées. Des règles claires applicables aux institutions et aux processus de décision doivent être prévues. Le respect du principe de subsidiarité devrait toujours être assuré. Il conviendrait de définir clairement le rôle des régions et de préciser quelle est l'autorité des parlements nationaux et des gouvernements nationaux. Il faudrait accorder une attention particulière à l'influence des États membres moins peuplés. Il y aurait lieu d'établir un cadre pleinement démocratique pour l'Union, sous la forme d'un système parlementaire fédéral.
11. Afin que la future Europe soit une Europe forte, il est primordial que l'UE accorde plus d'importance à l'écoute de ses jeunes, en facilitant la communication interculturelle et transfrontalière. Il est essentiel qu'un plus grand nombre de programmes soient lancés en vue de rassembler des groupes constitués par des pairs ayant des intérêts communs. Il faudrait réunir de jeunes artistes, des philosophes, des psychologues, des sociologues et des hommes politiques; ils devraient exprimer leurs points de vue et être écoutés. Pour réussir à bâtir l'Europe, il faudrait la construire ensemble, jour après jour.

Nous, les membres de la Convention européenne des Jeunes, sommes prêts à construire l'avenir de notre génération, l'avenir de notre continent. Nous estimons qu'une Convention des Jeunes devrait avant tout demander clairement à rapprocher l'Europe des jeunes. Il nous faut une politique européenne de la jeunesse qui soit cohérente et qui donne des réponses précises aux questions propres aux jeunes. Il faut que l'Europe ait maintenant une idée claire pour l'éducation, la société de l'information, les échanges interculturels de jeunes, l'emploi des jeunes et la résolution des problèmes que rencontrent chaque jour les jeunes marginalisés. C'est pour cela que nous, les jeunes d'Europe, nous avons besoin de l'Union européenne.

Démocratie et participation dans l'Union européenne –

Pour une démocratie européenne

Bruxelles et les processus politiques qui s'y déroulent nous semblent lointains, à nous, les citoyens. Le niveau alarmant des taux d'abstention aux élections du Parlement européen en est la preuve. Que ce soit les citoyens en général ou les jeunes en particulier, personne ne comprend qui est responsable de quelle politique dans ce labyrinthe que constitue la législation européenne. Les conférences intergouvernementales et les sommets de l'UE, de Maastricht à Nice, ont montré que le processus de décision de l'UE n'est ni transparent ni démocratique ni efficace.

Nous, les jeunes d'Europe, engageons la Convention européenne à œuvrer à un renforcement de la démocratie, de la transparence et de l'efficacité, afin de renouer le contact avec les citoyens. Pour parvenir à cet objectif, des réformes radicales s'imposent quant à la nature même de l'UE. Ces réformes devraient aboutir à une Constitution fédérale englobant la Charte des droits fondamentaux, à un partage plus clair des compétences et à une nouvelle structure institutionnelle de l'Europe qui donnerait aux jeunes d'Europe davantage voix au chapitre.

Charte des droits fondamentaux:

La Charte des droits fondamentaux doit représenter un élément central de cette Constitution. Elle doit être juridiquement contraignante et placée au cœur de la Constitution.

Compétences:

L'Union de demain doit être fondée sur la décentralisation et la diversité, et non pas sur une bureaucratie tracassière et une surréglementation. Autrement dit, l'UE ne sera chargée que des décisions qui ne peuvent être prises aux niveaux national ou régional. L'exercice des compétences devrait être régi par le principe de subsidiarité et le principe de proportionnalité dont l'application doit être contrôlée attentivement. Le principe de subsidiarité suppose que les décisions devraient être prises au niveau le plus bas de gouvernement. Il conviendrait d'établir un catalogue des compétences exclusives de l'UE et des compétences partagées entre l'UE et les États membres, en précisant clairement que toutes les autres compétences incombent aux États membres. Afin de parvenir à doter l'Union européenne d'un système politique facilement compréhensible et efficace, il faudrait fusionner les deuxième et troisième piliers avec le premier et assurer ainsi une politique intégrée de l'UE dans tous les domaines d'action.

Cadre institutionnel:

L'Union a besoin d'un système de prise de décision démocratique, ouvert et transparent, qui soit tenu de rendre des comptes à ses citoyens, afin que le lien entre les peuples d'Europe et les décisions

prises en leur nom puisse être rétabli. Ce système devrait être fondé sur le principe démocratique de la séparation des pouvoirs.

En tant que seul organe démocratiquement élu au suffrage direct, le Parlement, qui représente les citoyens, devrait avoir un pouvoir de codécision dans tous les domaines. Il devrait exercer une pleine compétence en matière budgétaire et disposer du droit d'initiative. Bruxelles devrait être le seul siège du Parlement européen et de son Secrétariat. En outre, le Parlement européen devrait avoir le droit de proposer et d'élire le président de la Commission européenne et être habilité à révoquer les différents commissaires et à mettre en accusation le président de la Commission. Les membres du Parlement européen devraient être élus dans le cadre d'élections européennes harmonisées.

Le Conseil devrait se réunir en public. Les régions constitutionnelles, en accord avec leurs États membres, devraient participer au Conseil des ministres lorsque le débat porte sur des questions relevant du domaine de compétence de ces régions. Le Conseil devrait faire l'objet d'une réforme et devenir une véritable deuxième chambre disposant d'un pouvoir de codécision avec le Parlement européen en ce qui concerne la législation de l'UE. Les décisions à prendre dans des domaines particulièrement sensibles peuvent être adoptées par une double majorité, celle des États et celle de la population. Le droit de veto devrait être supprimé dans le processus de décision de l'Union.

La Commission européenne est la garante de la Constitution européenne. La Commission européenne doit devenir un véritable organe exécutif européen. Elle doit être entièrement responsable devant le Parlement et le Conseil. La Commission européenne doit consulter les acteurs de la société civile lorsqu'elle recourt à son droit d'initiative.

Toutes les questions relevant de la compétence de l'Union devraient relever de la Cour de justice. Chaque citoyen devrait avoir le droit de s'adresser à la Cour de justice. Il conviendrait donc de donner à l'Union européenne une personnalité juridique. En vue de l'élargissement important de l'UE, toutes les langues officielles des États membres devraient être reconnues comme des langues officielles de l'UE.

Les résultats de la Convention doivent être ratifiés dans le cadre d'un référendum européen, afin de garantir que les citoyens aient le dernier mot quant à l'avenir de leur Europe.

Participation des jeunes d'Europe:

Les réformes de l'Union européenne ne devraient pas être limitées aux changements institutionnels et à un nouvel ordre de compétences. La future UE devrait être une Europe créée par ses citoyens pour servir leurs intérêts et répondre à leurs besoins. Grâce à un dialogue plus structuré et plus

institutionnalisé avec la société civile, l'UE devrait pouvoir prendre des décisions sur des questions qui comptent pour les citoyens de l'Union.

L'Union doit prendre en considération dans son système de prise de décision la diversité de ses groupes sociaux - linguistiques, ethniques et autres - et fixer et atteindre des objectifs mesurables en matière d'inclusion sociale et d'éradication de la pauvreté. Les jeunes d'Europe doivent être associés le plus tôt possible aux processus de décision dans lesquels interviennent les institutions européennes. Le processus de consultation pour le Livre blanc sur la jeunesse constitue un bon exemple de la manière dont les institutions de l'UE peuvent coopérer avec les jeunes, avec nos organisations et d'autres parties de la société civile.

Par conséquent, nous, les représentants de la jeunesse, invitons la Convention à faire en sorte que:

- l'idée du Livre blanc sur la jeunesse qui est de mettre en place un comité des jeunes soit directement prise en compte par les institutions européennes;
- elle élabore une stratégie de l'information qui contribuera à associer davantage de citoyens au débat sur l'avenir de l'Europe;
- dans ce cadre, les citoyens de tous horizons aient la possibilité d'être pleinement engagés dans ce débat. L'Union européenne est consciente de l'importance de la participation de tous les citoyens européens à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques dans l'Union européenne. L'UE reconnaît notamment le droit fondamental des groupes marginalisés, tels que les personnes handicapées, et des personnes appartenant à des minorités ethniques, culturelles ou linguistiques d'être associés à ce processus;
- sur cette base, l'UE examine de nouveaux moyens d'informer et de former la population en ce qui concerne l'Europe, en veillant à ce que les citoyens connaissent leur système politique, de manière à promouvoir l'idée de l'identité partagée et des valeurs communes. Des cours spécialement consacrés à la culture, la citoyenneté et les institutions européennes doivent être dispensés dans chaque école primaire et secondaire. Le nombre annuel d'heures de cours dans ce domaine étant décidé librement par chaque pays;
- il existe en outre un lien solide entre les jeunes parlementaires et leurs jeunes électeurs, afin que les jeunes aient la possibilité de se familiariser avec la politique européenne;
- tous les citoyens de l'UE disposent d'un passeport de l'UE qui soit le même pour tous les États membres.

L'Europe dans un environnement mondialisé

L'approche suivie par l'Europe à l'égard de ses relations avec les autres régions du monde, de sa politique étrangère, du défi consistant à garantir la paix et la stabilité ainsi que de ses structures de défense doit s'appuyer sur les valeurs européennes de démocratie, de liberté, d'égalité, de solidarité et de respect des droits de l'homme.

La mondialisation a conduit à l'apparition d'un ordre mondial pluripolaire qui s'accompagne d'une interdépendance croissante, tandis que le nombre d'acteurs est de plus en plus important. Parmi ceux-ci figurent des organisations internationales, des ONG, des grandes sociétés présentes dans le monde entier et des particuliers. Dans cet ordre mondial complexe, les intérêts des citoyens d'Europe ne seront pris en compte que si nous parlons d'une seule et même voix.

Les efforts de l'Europe au niveau international doivent porter en priorité sur la démocratisation et le développement durable. Il importe donc de maintenir un dialogue actif avec ce qui est aujourd'hui la périphérie du monde, étant donné qu'il ne peut y avoir de progrès à l'échelle mondiale tant qu'il existe une séparation économique entre l'hémisphère nord et l'hémisphère sud. En outre, nous devons appuyer énergiquement les pourparlers relatifs au désarmement concernant les armes nucléaires et conventionnelles.

Seules les institutions supranationales sont en mesure d'assurer la stabilité et d'exercer une influence sur les forces de la mondialisation. Nous voulons que l'UE œuvre à un monde davantage fondé sur la coopération. L'UE doit renforcer sa coopération, notamment dans le domaine de la politique étrangère. Il convient de mettre en œuvre les mesures ci-après:

Développement de la Politique étrangère et de sécurité commune:

La politique étrangère doit devenir une compétence exclusive de l'Union européenne. La politique étrangère et de sécurité devrait être une politique intégrée et les décisions à cet égard devraient être prises démocratiquement par le Parlement européen et le Conseil. Il devrait y avoir un seul commissaire chargé des affaires étrangères qui met en œuvre la politique commune.

Mesures visant à assurer la sécurité en Europe

Quant à la promotion de la paix et de la sécurité, l'UE devrait suivre une approche globale fondée 1) sur la prévention des conflits, 2) sur la gestion des crises, notamment la Force de réaction rapide (FRR) et les tâches de Petersberg, ainsi que 3) sur le renforcement des institutions après les conflits. L'UE doit développer une identité de défense. La Force de réaction rapide permet à l'Europe de prendre part aux opérations de maintien de la paix et de gestion des crises. Elle n'est cependant pas capable de fonctionner sans les moyens de l'OTAN et ne joue aucun rôle dans la défense de l'UE. Une armée européenne sera plus rentable sur le plan économique et plus efficace d'un point de vue

militaire. Aucun État membre ne devrait néanmoins être forcé contre sa volonté de prendre part à une structure européenne de défense quelle qu'elle soit. L'UE respecte le droit de tout État membre de participer à des accords de coopération internationaux à l'extérieur de l'Union.

Solidarité avec le monde en développement

Ce n'est qu'en faisant progresser la justice sociale et la solidarité mondiale que nous pouvons jeter les fondements de la paix et de la stabilité. L'UE devrait réaliser l'objectif fixé par les Nations unies de consacrer 0,7 % du PIB à l'aide au développement d'ici 2004, l'essentiel de cette aide étant fournie par l'Union. L'UE devrait donner la priorité aux pays en développement et ouvrir ses marchés à leurs exportations. L'UE devrait équilibrer son budget d'aide entre les gouvernements et les ONG. L'allègement de la dette fondé sur des accords entre les pays donateurs et les pays bénéficiaires doit aller plus loin, afin que les pays les plus pauvres soient libérés du lourd fardeau de la dette. L'allègement de la dette devrait être lié aux progrès accomplis en matière de droits de l'homme et de droits fondamentaux.

Immigration et asile

Outre le fait qu'elle offre des avantages économiques, la migration constitue un phénomène historique et naturel, et elle représente également un élément constitutif de la culture européenne. La mondialisation du marché rend d'autant plus nécessaire la mondialisation des droits fondamentaux et, partant, la liberté de circulation. L'UE doit par conséquent mettre en œuvre une politique commune active en matière de migration et d'intégration qu'elle devrait promouvoir au sein de la société européenne par des efforts soutenus en matière d'éducation. Tous les États membres de l'UE devraient partager la responsabilité du contrôle des frontières extérieures de l'UE.

Lutte contre le SIDA

L'UE doit élaborer sans attendre un plan européen de lutte contre le SIDA, conformément aux accords des Nations Unies. L'UE devrait adopter des mesures visant à faciliter la production et la distribution de médicaments génériques contre le SIDA.

Commerce international

Veiller à ce que les flux de capitaux, d'informations et de ressources économiques au niveau mondial aient des retombées bénéfiques sur la société constitue une tâche trop importante pour un seul État nation. L'UE devrait œuvrer davantage à promouvoir de meilleures conditions de travail dans le monde et à contrecarrer les pratiques anticoncurrentielles. La politique agricole commune (PAC) et la politique en matière de droits de douane de l'UE barrent l'accès des pays les plus pauvres du monde aux marchés européens, ce qui entrave le développement et réduit les échanges. Les politiques de l'UE concernant l'OMC, le FMI, la Banque mondiale et les négociations de l'AGCS doivent tenir compte de la nécessité d'assurer le développement social et de sauvegarder les services publics (tels que l'éducation, la santé, les transports publics).

Un rôle moteur en matière de gouvernance mondiale

L'UE devrait jouer un rôle moteur dans la promotion de la gouvernance mondiale. La Déclaration universelle des droits de l'homme et la Déclaration universelle des droits de l'enfant, ainsi que d'autres valeurs européennes, constituent une base solide pour la contribution européenne aux organisations internationales. Les États de l'UE doivent parler d'une même voix au sein des institutions internationales.

En outre, pour que l'UE soit efficace, mais également qu'elle gagne en transparence et qu'elle se rapproche de ses citoyens, il faudrait envisager de maintenir un dialogue permanent avec la société civile et tenir compte des milliers de citoyens participant aux nouveaux mouvements sociaux qui débattent actuellement d'une autre forme de mondialisation: la mondialisation sociale, la mondialisation des droits.

L'UE devrait œuvrer en vue de renforcer le rôle de l'OCDE, de la Banque mondiale et du FMI en tant qu'instruments économiques et le rôle de l'OSCE et du Conseil de l'Europe en tant qu'instruments politiques. L'UE devrait soutenir sans réserve les Nations Unies qui constituent l'organisation principale chargée des relations internationales. L'UE devrait viser à assurer sa propre représentation au sein des Nations Unies pour remplacer la représentation nationale des États. L'UE doit faire respecter les principes de la justice internationale en apportant son appui à la Cour pénale internationale (CPI).

Durabilité

La sécurité mondiale dans le domaine de l'environnement doit constituer la priorité absolue de la politique étrangère européenne. L'UE devrait œuvrer en sa faveur au sein de la société internationale et s'employer à réaliser la mise en œuvre au niveau mondial des accords internationaux en matière d'environnement.

L'accord de Kyoto représente un tournant dans la politique internationale, mais il n'est que le point de départ du futur développement d'une coopération essentielle dans le domaine de l'environnement.

Il conviendrait d'envisager l'introduction d'une taxe environnementale dans l'ensemble de l'UE et les entreprises devraient répondre des dommages qu'elles causent à l'environnement et être également responsables de leurs produits tout au long du cycle de vie de ces derniers. Le développement durable est le seul moyen de garantir des progrès à long terme au niveau mondial et l'UE devrait l'encourager afin qu'il remplace les projets à court terme fondés sur un bénéfice immédiat, mais éphémère.

Travaux scientifiques et de recherche

L'Europe doit coopérer avec d'autres régions en vue de procéder à des échanges dans le domaine des travaux de recherche. Cette coopération pourrait aboutir à un développement plus rapide et plus efficace et promouvoir la démocratie et la prospérité dans le monde.

Terrorisme international

L'UE doit lutter contre le terrorisme national et international, car il constitue une menace pour la démocratie, la liberté et la sécurité. Dans cette optique, il est extrêmement important d'encourager la démocratisation, la société civile et le développement humain dans les pays où la présence du terrorisme international est la plus marquée.

Coopération avec d'autres régions du monde

Nous devons accorder une attention particulière aux pays voisins de l'Europe, tels que les pays méditerranéens et la Communauté d'États indépendants, ainsi qu'aux pays auxquels l'Europe est unie par des liens historiques et culturels importants, les pays d'Amérique latine par exemple.

L'élargissement ne doit pas aboutir à la création d'un nouveau rideau de fer en Europe. L'UE doit reconnaître que la priorité en matière de coopération doit être accordée à ses voisins de l'Est. L'UE, en jouant un rôle plus actif dans ces pays, soutiendra les jeunes démocraties, écartera le risque de violation des droits de l'homme et contribuera au développement d'une économie de marché.

La Méditerranée marque la frontière méridionale de l'UE. La coopération euro-méditerranéenne menée dans le cadre du processus de Barcelone devrait constituer l'une des priorités de la politique étrangère de l'UE en vue de favoriser la stabilité dans cette région sensible. L'Union européenne doit manifester plus activement sa volonté résolue de maintenir la paix et de promouvoir la démocratie, l'égalité, l'État de droit et les libertés fondamentales dans toutes les régions d'Europe où ces valeurs ne sont pas respectées.

L'Europe doit se servir de ses liens historiques et culturels avec l'Amérique latine pour renforcer les progrès de la démocratie et le développement socio-économique dans cette région importante. La relation entre les États-Unis et l'Europe constitue depuis quelques décennies une force stabilisatrice non négligeable et devrait le demeurer pendant les années à venir. Il conviendrait d'intensifier le dialogue euro-arabe. L'UE devrait nouer des liens et coopérer étroitement avec d'autres structures régionales, telles que le MERCOSUR, l'ASEAN et l'Union africaine.

L'Europe devrait promouvoir ses différentes cultures et valeurs au niveau international. Nous devons respecter les valeurs et la culture des autres peuples et encourager les échanges et la coopération sur le plan culturel, notamment par le biais de la société civile et des jeunes. Il faudrait offrir aux jeunes en Europe la possibilité d'élargir leurs connaissances et leurs compétences pour faire face aux défis d'un environnement mondialisé et axé sur la compétitivité et de comprendre quel est leur rôle dans ce cadre

Conclusions

Les recommandations figurant dans le présent document sont le fruit des travaux qui ont été menés par 210 représentants de 28 pays réunis à cette fin pendant trois jours. Nous estimons que, si cette Convention des jeunes et nos conclusions doivent être destinées à représenter plus qu'une simple opération de relations publiques, il est primordial d'intégrer nos recommandations dans les débats des groupes de travail de la Convention européenne.

Nous sommes résolu à soutenir pleinement ce processus. Nous ferons rapport aux jeunes que nous représentons et nous nous adresserons à la jeunesse européenne en général, afin de faire en sorte que le débat sur l'avenir de l'Europe ne soit pas réservé à un nombre limité de citoyens européens. Nous estimons que cet engagement est d'une importance essentielle et fait tout naturellement partie intégrante de la mission qui incombe à un délégué auprès de la Convention des jeunes.

En contrepartie, nous demandons que les jeunes soient consultés régulièrement et associés directement aux travaux en cours de la Convention sur l'avenir de l'Europe et à l'élaboration des politiques des institutions de l'UE en général. La Convention devrait davantage tenir compte des jeunes dans la Constitution fédérale, afin que les questions relatives à la jeunesse soient prises plus au sérieux, tout en partant du principe que la responsabilité de la politique de la jeunesse devrait continuer d'incomber au premier chef aux États membres. Le traité constitutionnel devrait reconnaître le rôle des organisations non gouvernementales et des partenaires sociaux eu égard aux institutions de l'UE, ce qui permettrait aux citoyens de mieux participer à l'Union européenne.

La Convention devrait faire appel aux organisations de jeunes, aux délégués des jeunes et à d'autres jeunes actifs qui constituent une source d'idées novatrices; nous nous tenons à sa disposition et nous croyons qu'elle nous contactera afin de garantir que les idées, conceptions, contributions, préoccupations et intérêts de la jeunesse puissent être entendus.

En outre, nous estimons que la Convention européenne devrait faire rapport au praesidium de la Convention des jeunes sur la manière dont nos exigences sont prises en compte dans les projets des groupes de travail ainsi que dans les projets de traité. La Convention des jeunes invite la Convention européenne à présenter ses projets avant la conclusion de ses travaux à une deuxième session de la Convention des jeunes. À cet effet, nous confions à notre praesidium et au Forum européen de la Jeunesse la tâche de préparer une deuxième session et de lancer une initiative de la Convention des jeunes en vue d'organiser une consultation plus large et régulière des jeunes et des associations de jeunes dans l'ensemble de l'Europe pendant toute la durée des travaux de la Convention européenne. Nous formulons l'espoir que la Convention et les institutions de l'UE apporteront le soutien nécessaire à cette fin.